

33ème

Congrès National



Discours d'ouverture, Yasmine Develle

Jeudi 25 septembre 2025

DISCOURS – CONGRES DIJON 2025

Monsieur le Représentant de la Métropole,
Madame la Représentante du Maire,
Monsieur le Procureur de la République,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Madame la Présidente du Conseil National des Barreaux, chère Julie,
Monsieur le Président de la Conférence des Bâtonniers, cher Jean Raphaël, Madame la Représentante du Bâtonnier de Paris, Monsieur le Bâtonnier élu, cher très cher Louis,
Madame le Bâtonnier du barreau de Dijon,
Madame le Bâtonnier du barreau de Mâcon,
Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,
Monsieur le Président du SE-ACE, cher Guy,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National des Barreaux,
Mesdames et Messieurs les membres des Conseils de l'Ordre,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mes chers Confrères,
Chers Amis,

Vous souvenez vous du film « Un jour sans fin » ?

Bill MURAY incarne un journaliste qui se réveille chaque matin pour revivre la même journée.

Force est de constater que la Profession d'avocats semble, elle aussi, coincée dans une boucle temporelle.

Depuis des décennies, UN sujet revient inlassablement : la réforme de notre gouvernance.

En 2001 déjà, le bâtonnier Farthouat, ancien président du CNB, affirmait qu'il était du « devoir du Conseil National d'ouvrir les chantiers de sa propre réforme ».

Nous étions alors 38 000 avocats et seuls 17 % des foyers français étaient connectés à Internet.

Huit ans plus tard, le rapport Darrois, dénonçait en son préambule le « manque d'unité ordinaire et syndicale, préjudiciable à l'influence de la profession ». Le cap des 50 000 avocats est franchi et pour la première fois les femmes devenaient majoritaires au sein du barreau. Cette année-là, Steve Jobs présentait l'iphone 3 et l'iPod, aujourd'hui obsolète.

Le monde changeait.

Nous, Pas.

2013 : Paris claque la porte du CNB. Quelques mois plus tard, son président, le Bâtonnier Charrière-Bournazel, jette l'éponge.

2014 : Thierry Wickers appelle de ses vœux la « grande transformation de la profession », consacrant à la gouvernance un chapitre entier de son livre.

Un diagnostic brillant, mais sans effet.

2017 : Pascal Eydoux, lors des 25 ans du CNB, déclare solennellement : « Il est temps de poser les règles de sa mutation. » »



Mutation qui n'est jamais intervenue.

Et depuis ? Il y a eu les États généraux de la profession, la Grande Consultation, le rapport Jamin et un nouveau claquement de porte du Bâtonnier de Paris.

Et pour quel résultat ?

Aucun.

Einstein définissait la folie comme le fait de répéter sans cesse les mêmes actions en espérant un résultat différent.

Tout le monde le sait : le CNB est le produit de compromis.

Je me suis imprégnée de l'époque en relisant les débats parlementaires.

Tendus et houleux, ils s'achevèrent néanmoins par une habile pirouette : laissant à la profession le soin de déterminer l'avenir de l'institution, au nom – et je cite – de la « confiance dans la sagesse des hommes »

Alors posons-nous la question : Avons-nous fait preuve de cette sagesse ?

Sincèrement : Combien de rapports enterrés ? Combien d'énergie gaspillée ? Combien de temps et d'argent perdus ?

Alors vous conviendrez qu'il est désolant de constater que notre profession est incapable de régler un sujet qui aurait dû être clos depuis longtemps.

Désolant, parce que le monde avance et il avance bien plus vite que notre capacité à régler nos problèmes.

Et j'ose le dire nos divisions internes, notre rigidité, notre manque d'agilité et notre incapacité à fédérer sont les signes d'un déclin.

La question de la représentativité n'est pas un débat théorique : c'est un obstacle à la capacité de représentation du CNB, et donc à l'influence de la profession.

Qui nous écoute ?

Ni les pouvoirs publics, ni nos confrères.

La participation aux élections du CNB, collège général, plafonne à 27 %.

Un quart de nos confrères ont répondu à la grande consultation du CNB. Et parmi eux, seuls 37 % disent se sentir représentés.

Le message est clair.

Et au lieu de se remettre en question, il y a eu un non-débat.

La langue de bois, je m'y attendais. Les sophismes, les hyperboles, les euphémismes : monnaie courante en politique. Les reniements, les trahisons : nous l'avons expérimenté.

Mais entendre que « la gouvernance n'est pas un sujet » ? Ca, ce n'est pas possible.

Cette négation de la réalité relève d'une rhétorique qui est connue des experts en communication : l'anticatastase.

L'Anticatastase est une figure de style qui consiste à ouvertement contredire la réalité.

Ce glissement rhétorique est dangereux car il devient l'arme de ceux qui attaquent l'Etat de droit.

Cette rhétorique de la post-vérité : L'ACE ne peut pas l'accepter.

Alors je le dis haut et fort :

Il est urgent que le bien commun l'emporte sur les calculs politiques.

Il est urgent que nos élus aient le courage de leurs opinions autant que celui de leurs ambitions.

La profession n'a plus le luxe d'attendre.

Chaque jour de perdu nous éloigne un peu plus de ceux que nous prétendons représenter.

Chaque renoncement creuse la fracture entre l'institution et les confrères.



Chaque dérobage, nous condamne à revivre indéfiniment la même journée.
Celle où les rapports s'empilent, les réformes s'annoncent et les espoirs s'éteignent.

Bill Murray, dans Un jour sans fin, ne s'est libéré qu'en changeant radicalement d'attitude, en cessant de se regarder lui-même pour faire passer d'abord l'intérêt des autres avant le sien.

Et la seule manière de briser cette boucle, c'est l'audace.

Celle de regarder la réalité en face.

L'audace de poser les vraies questions, même quand elles dérangent.

Le temps presse : budget de la justice est en berne, l'économie fébrile, État de droit, du droit fragilisé, lois dites 'de simplification' qui tiennent du « Kamoulox »..

Et pendant ce temps, nos amis de la « grande profession du droit » que nous avons rejetés, se nourrissent de notre immobilisme.

La profession est résiliente mais jusqu'à quel point ? Le découragement, le burn out, l'abandon, parfois même la tragédie.

Les confrères en ont ras le bol de représentants qui sont incapable de s'entendre, ils en ont ras le bol du manque de consensus autour d'une feuille de route simple, claire qui se soucient d'eux avant tout.

Les cabinets ne peuvent pas se permettent d'attendre 18 mois avant les prochaines élections.

Il faut que l'on avance et sortir du concret : pas des motions.

Sortir du Moyen-Âge et de l'hypocrisie latente. Assumer la réalité de notre exercice, en traitant des sujets concrets : l'apport d'affaires et l'honoraire de présentation.

Que l'on puisse dialoguer avec les pouvoirs publics, français, européens, d'une voix, de trois, en polyphonie s'il le faut, mais que l'on avance ensemble sur le sujet de la tva appliquée à nos prestations.

Voilà ce que je souhaite : que nous nous mettions en ordre de marche et que des réformes substantielles aboutissent.

Et j'ai espoir, j'ai été reçu hier par la Conférence des Bâtonniers. Nous avons débattu sans faux semblants. J'ai confiance en Louis, j'ai foi en Julie.

Le CNB pourra toujours compter sur l'ACE et ses membres, nous sommes libéraux, innovant, prospectif mais surtout loyaux et authentique.

A L'ACE, on fait ce que l'on dit et l'on dit ce que l'on fait. Nous n'avons jamais cillé, même seul contre tous.

Pourquoi ?

Parce que L'audace est dans notre ADN.

L'audace, nous en avons à revendre.

Et c'est précisément ce dont notre profession a le plus besoin aujourd'hui.

Alors, mes chers confrères : soyez audacieux !

N'ayez pas peur du changement !

Et soyez certains d'une chose : vous trouverez toujours un ami à l'ACE pour vous y aider !

Je vous souhaite un excellent congrès !!



33ème

Congrès National



Discours d'accueil au dîner de Gala, Jean Du Parc

Jeudi 26 septembre 2025

Madame la Présidente,
Chers Confrères, que vous soyez Chevaliers...ou avocats,
Chers amis,

An nom du Grand Maître de notre Confrérie, Jean-François CURIE, j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir, ici et ce soir.

La Confrérie des Chevaliers du Tastevin est née en 1933, à l'initiative de 2 négociants nuitons désespérés par la mévente de ces années-là : « à ne pas vendre notre vin, autant en profiter avec les amis. Le monde viendra à nous si nous savons lui en donner l'envie... » : telle était leur devise, qui reste évidemment la nôtre !

Près de 100 ans plus tard, plus de 12.000 confrères se bousculent aux portes de ce cellier, avec leurs propres amis, bien sûr.

Ce cellier, que nous avons coutume d'appeler « notre petite salle à manger » a été bâti au XIIème siècle par les moines de Cîteaux pour y stocker les 2.000 pièces de vin (une pièce = 228 litres) qui étaient le fruit de 2 années de récolte : le vin aime commencer son vieillissement en fûts de chêne !

Au-dessus du cellier : 50 cm de remblai nous séparent du dortoir des moines qui travaillaient, nombreux, à la vigne...c'était une main d'œuvre bon marché...

Avant de stocker le vin, il faut presser les raisins...et vous avez pu apercevoir, dans la cuverie, les 4 pressoirs...qui datent du XVème siècle, et qui fonctionnent encore aujourd'hui : au Chapitre des vendanges, les invités assistent à une pressée, et découvrent le vin nouveau.

Avant de presser le raisin, il faut le récolter, et, avant de le récolter, il faut le produire. Le vignoble de Bourgogne est l'œuvre des moines qui l'ont acquis, parcelle par parcelle, aux 11ème et 12ème siècles... aujourd'hui, on parle des Climats de Bourgogne, classés au patrimoine mondial par l'UNESCO il y a très exactement 10 ans. Un climat, c'est une parcelle de terre, avec son sous-sol et son exposition – est, sud, ouest, rarement nord -, qui en font un objet unique, jamais exactement répétable.

Dans ce vignoble, le Clos Vougeot est une parcelle d'un peu plus de 48 hectares, entourée de murs, aujourd'hui partagée entre près de 80 propriétaires.

Ce qu'on appelle château, à côté du cellier, c'est ce bâtiment renaissance par lequel vous êtes entrés, qui a été édifié par Dom Jean LOISIER, 48ème abbé de Cîteaux...un moine qui avait une idée certaine de sa puissance temporelle, et un goût non moins certain de ce qu'était le luxe... à cette époque !

Passons sur la réquisition de la Révolution, et disons que le Clos Vougeot restera un monopole jusqu'en 1861. A cette époque, les héritiers de Jules OUVRARD vendent la vigne à 6 négociants, et le château à Léonce BOCQUET.

En 1920, c'est Etienne CAMUZET, propriétaire et vigneron à VOSNE-ROMANEE, qui achète le château...et le rétrocédera, à l'exclusion toutefois des vignes, à la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, laquelle est toujours en charge de son entretien, bien sûr, mais, aussi et surtout, d'en faire un haut lieu du rayonnement de la Bourgogne...objectif atteint, à l'exemple de votre venue ce soir.

Il ne me reste donc plus qu'à vous souhaiter : bon appétit, et large soif !



33ème

Congrès National



Discours ACE Anne Geslain, Bâtonnière de Dijon

Jeudi 26 septembre 2025

Mesdames, Monsieur les Présidents, Chers Julie, Yasmine, et Loïc,
Madame le Représentant de Madame le Maire, Chère Nadjoua,
Mes chers confrères,
Chers amis,

C'est avec une grande émotion et un immense honneur que je participe à l'ouverture, en ma qualité de Bâtonnier du Barreau de DIJON, de ce 33^e congrès de l'ACE, ici à Dijon.

Dijon, ville d'histoire et de tradition, mais aussi ville d'innovation et de modernité, offre un cadre idéal pour nos réflexions. Car c'est bien cette tension féconde entre héritage et renouveau qui nous rassemble aujourd'hui autour d'un thème essentiel : l'audace.

Permettez-moi de dire, à titre personnel, combien ce moment est particulier.

J'ai eu la chance d'être formée et inspirée par l'un des fondateurs de l'ACE. À travers Jean du PARC, j'ai appris que notre métier ne se limite pas à défendre ou à conseiller, mais qu'il exige une vision plus large : celle d'accompagner, d'anticiper, d'inventer.

Cet héritage m'habite encore aujourd'hui. Et je crois qu'il nous oblige : nous sommes les continuateurs d'une intuition fondatrice, celle de faire de l'avocat non seulement un praticien du droit, mais aussi un acteur central de la société.

Mais qu'est-ce que l'audace pour nous, avocats, quelle que soit notre spécialité ?

- L'audace intellectuelle, d'abord : celle de réinventer nos méthodes de travail, de revisiter nos pratiques, d'oser porter le droit comme un levier d'innovation et non comme une contrainte.
- L'audace sociale et économique, ensuite : car nous exerçons dans un monde en mutation permanente – numérique, environnementale, sociétale – et notre place est d'accompagner ces transitions avec clairvoyance et courage.
- L'audace professionnelle, enfin : celle d'affirmer ce qui nous rend uniques, dans l'écosystème du conseil et du contentieux. L'indépendance, le secret, la déontologie : ces principes ne sont pas des freins, mais les conditions de notre modernité.

Aujourd'hui plus que jamais, notre société a besoin de l'audace des avocats.

- Face aux défis du numérique et de l'intelligence artificielle, qui bousculent nos pratiques et notre rapport à l'information.
- Face aux enjeux de la justice et de l'accès au droit, où nous devons inventer des réponses nouvelles, accessibles, inclusives.
- Face aux mutations de l'entreprise, de l'économie, mais aussi de la cité et du vivre-ensemble, où notre rôle de défenseurs et de conseils est irremplaçable.

L'ACE a toujours été un laboratoire d'idées, un moteur de transformation, un lieu où l'on ose penser l'avenir du métier autrement. Ce congrès en est une nouvelle preuve.

Permettez-moi aussi d'exprimer ma fierté de Bâtonnier : une dizaine de mes confrères dijonnais vont animer les ateliers : vous serez, j'en suis certaine, impressionnés par leur culture juridique, leurs compétences et excellence. Je les salue et les remercie de faire autant rayonner notre Barreau.



Mes Chers Confrères, chers Amis,

Nous sommes les héritiers d'une audace fondatrice.

À nous de la prolonger, à nous de l'amplifier, à nous de la transmettre.

Que ce 33ème congrès soit le lieu de cette audace partagée : l'audace de réfléchir, l'audace d'inventer, l'audace de défendre notre rôle indispensable auprès des justiciables, des entreprises, des institutions et, plus largement, de la société tout entière.

Alors mettez, mettons nos pas dans ceux des grands juristes dijonnais : PROUDHON, MOUTULSKY, Eric LOQUIN

« Soyons audacieux, non par goût du risque, mais par devoir d'inventer. »

Je vous souhaite des échanges fructueux, des rencontres inspirantes, et un congrès à la hauteur de l'audace qui nous anime.

Je vous remercie.



33ème

Congrès National



Discours Clôture, Jean Du Parc

Vendredi 26 septembre 2025

Œuvre collective, parce que confiée à William et moi, vous me permettez, en réalité, une conclusion plus personnelle, nourrie d'une réflexion qui se veut bien au-delà d'une synthèse de travaux de ces derniers jours : bis repetita non placent, et William a épuisé le sujet !

Il reste que L'AUDACE aura été le fil conducteur, non seulement du congrès, mais aussi de l'avant-congrès, vécu comme tel par une équipe régionale enthousiaste, tout comme il sera, je n'en doute pas, celui de l'après-congrès, et ce, jusqu'à ce que nous nous retrouvions à Montpellier...

Dans mon for intérieur, je pensais profiter de votre venue, très nombreux, à DIJON, pour vous féliciter du souffle et du dynamisme de l'ACE, vous en remercier...et vous dire qu'il était temps pour moi, à l'aune de mes 80 ans, de me retirer sur mon Aventin.

Mais, vous m'avez donné envie de continuer encore un peu à vous suivre, à défaut de pouvoir vous précéder ! Pourquoi ?

Marie ROBERT a posé un cadre clair, dont je retiens que l'audace n'est, ni la hardiesse, ni le risque inconsidéré, mais le risque réfléchi, calculé, mesuré : celui dont on pourrait regretter de ne l'avoir pas pris.

Avoir créé l'ACE en 1992, c'était une aventure, qui s'est révélée belle et fructueuse ; mais ce n'était pas une folie ; c'était un pari...mais il ne comportait pas d'autre risque que celui, au pire, de se révéler un échec. Mais, c'était déjà de l'audace...

Cela n'a pas été le cas : Dieu soit loué...ou, plutôt : vous tous qui vous succédez depuis 33 ans, vous avez pris une part active dans cette réussite, et, à ce titre, vous méritez remerciements et applaudissements.

Mais, assez de regards en arrière : c'est votre avenir qui est en jeu chaque matin à votre lever. Dire qu'il sera ce que vous en ferez serait une triste banalité.

Et c'est là que se place l'audace que vous avez choisie d'adopter comme thème de ce congrès: non pas comme Monsieur Jourdain, qui avait inventé la prose, mais comme ce que doit être un syndicat d'avocats.

Vous devez, collectivement, accompagner vos confrères, les précéder en leur ouvrant les voies de la simplification et du progrès ; les aider à lutter contre le découragement et les accidents de la vie, notamment mentaux.

En devenant membres de l'ACE, vous pouvez, bien sûr, avoir des attentes. Mais, si vous ne faites qu'attendre, vous ne pourrez qu'être déçus. L'ACE, c'est un creuset, et tout ce que vous lui apporterez se fondra pour qu'en sorte un lingot, non pas d'or ou d'argent, mais un lingot en forme de mat, ce mat auquel chacun pourra s'accrocher pour ramer dans un même sens. Et, alors, vous serez assurés de gagner la course.

Gagner la course, c'est vaincre la résistance de tous les poids morts de notre belle profession...si divisée, si parcourue d'ambitions individuelles – ceux qui pensent pouvoir avancer seuls –, voire d'ambitions personnelles – ceux qui sont atteints d'un ego mortifère–.

Avoir l'audace d'avancer ENSEMBLE, c'est maintenant votre défi.

Et n'oubliez jamais que, pour être AVOCAT CONSEIL D'ENTREPRISE, il faut être AVOCATS ENSEMBLE : telle est notre devise.

Vive l'ACE !



33ème

Congrès National



Discours dîner de Gala, Jean du PARC

Jeudi 26 septembre 2025

Mes chers amis,

Pourquoi ne pas vous avouer que, lorsque notre – alors - Président Emmanuel RASKIN m'a appelé pour me dire que DIJON avait été choisie comme ville du Congrès 2025 de l'ACE avec l'intention de m'y rendre hommage, j'ai été ému...et un peu confus ?

Permettez-moi, pendant quelques instants, de tenter de « transformer l'essai » en vous livrant, non pas un testament, mais, très simplement, quelques réflexions qui me viennent à l'esprit... et au cœur, à l'occasion de ce que je qualifierai de « bilan d'étape ».

En 1990 a été votée la fusion entre les professions de Conseil juridique et d'Avocat.

A cette époque, il existait un important et puissant syndicat de Conseils juridiques : l'Association nationale des conseils juridiques, appelée plus communément ANCJ. Elle avait pour Président un mentor du nom de Philippe PEYRAMAURE, devenu, depuis, un ami très cher... mais je ne le connaissais pas encore. Et cette ANCJ avait, dès la réforme votée, eu la sagesse de fédérer, voire d'intégrer les nombreux syndicats minoritaires de Conseils juridiques.

Chez les Avocats – que l'on appelait alors les avocats « de souche » - il existait aussi plusieurs syndicats, tels :

- La CNA, ainsi nommée sous l'égide du Bâtonnier Guy DANET, devenue l'ANA,
- Le SAF, au sein duquel notre interlocuteur sera le Président Marc GUUILLANEUF,
- La FNUJA, à la tête de laquelle se sont succédé, à cette période, Didier DALIN puis Marc RINGLE,
- Et un syndicat, petit par le nombre d'adhérents, mais déjà grand par les « signatures » qui le composaient, composé exclusivement de cabinets d'affaires, et qui avait eu l'imprudence de me désigner comme président...dans des conditions rocambolesques !

A la demande d'une amie parisienne, associée du cabinet RAMBAUD-MARTEL, mon cabinet en était devenu membre. Convoqué en congrès à ROUEN par le Président Dominique SCHMIDT, j'avais « râlé » quant au choix de la date, et ce dernier m'avait répondu : « tu n'as qu'à te présenter à ma suite, et tu verras comme c'est facile d'organiser un congrès »

Sur place, il réitère cet encouragement, que je ne prends pas au sérieux. D'aucuns, qui m'ont succédé, depuis, à la présidence de l'ACE, insistent à ses côtés et, devant mon incrédulité, me disent de ne m'occuper de rien et d'aller me coucher l'esprit serein. Le lendemain matin, je me suis vu inscrit sur la liste des candidats au CA, ce qui a fonctionné au-delà de toute espérance...et m'a conduit à braver le candidat légitime, et à le battre largement. Il me restait donc à faire la connaissance de la secrétaire générale : Marie-Christine MIDAVAIN, que vous avez tous connue, et dont je regrette qu'elle n'ait pas pu se joindre à nous ce soir. Puis à entamer mon mandat « à effet immédiat ». Je n'avais pas deviné la suite, vous vous en doutez...

A propos de « grande gueule », cela me rappelle une histoire : un dauphin, un ours et un crocodile s'interrogent mutuellement sur leurs projets de vacances. Le dauphin dit aux autres : moi, j'ai des grandes nageoires, ma femme et mes enfants aussi, on va aller traverser l'atlantique. L'ours, à son tour, dit : j'ai des grands poils, ma femme a des grands poils, mes enfants ont des grands poils, on va aller dans le grand nord pour pêcher. Le crocodile prend la parole en dernier et dit : j'ai une grande gueule, ma femme a une grande gueule, mes enfants ont des grandes gueules, on va aller en France pour manifester !



Réforme en poche, Philippe m'invite et me propose un rapprochement entre l'ANCJ et l'ACA-VI...bonne idée, mais pas évidente à faire admettre par des avocats dont vous connaissez tous l'indépendance viscérale.

Quelques déjeuners plus tard, parfois laborieux mais toujours sympathiques, au Train Bleu, entre 2 trains pour moi, la décision est prise.

Au 1er janvier 1992, de la fusion entre l'ANCJ et l'ACAVI naît l'ACE...alors AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES, et non encore AVOCATS ENSEMBLE.

Il ne serait pas juste de dire que c'est avec la seule force de cette union nouvellement créée qu'ont pu être réalisées les avancées de la profession de l'époque : je pense, en particulier à la création du CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX, idée combattue, tant par le barreau de Paris que par nombre d'autres institutions professionnelles d'alors. C'est, en effet, l'effet d'une action commune de l'intersyndicale formée par l'ACE, la FNUJA et le SAF.

Mais, assez pour l'histoire...il est vrai sans doute méconnue par nombre d'entre vous : pour moi, c'était hier ; mais certains d'entre vous n'étiez pas nés, et la plupart n'étaient pas encore avocats...

Nous sommes en 2025, et les temps ont changé, beaucoup changé, et pour les avocats, encore plus que pour d'autres : citons l'IA, et toutes les révolutions qu'elle induit.

L'ACE a « vécu » ce temps avec une déjà longue succession de présidents...et de présidentes, et, non seulement elle a survécu, mais elle s'est considérablement développée, au point d'être, sans conteste, le premier syndicat d'avocats en France.

De cela, nous devons être fiers ; mais la fierté n'est pas qu'un contentement, une récompense : elle est un engagement pour le futur ; et, dans ce monde de fous que nous traversons, elle doit être un mât, et un mât visible et solide, auquel tout avocat doit pouvoir s'amarrer.

Constituée pour être un syndicat regroupant les avocats d'affaires, l'ACE est devenue, au fil du temps, un syndicat tout à fait généraliste de la profession d'avocats, sans négliger, pour autant, la place du droit des affaires.

La place n'est certainement pas à la nostalgie ; et le devoir de ceux qui l'ont accompagnée dans ce développement est de l'accepter, et nous, les anciens, nous l'acceptons. Car, nous avons voulu un syndicat fort : nous l'étions, au départ, à notre mesure ; vous l'êtes, aujourd'hui, à la mesure d'un barreau passé de 15.000 avocats à près de 80.000 à ce jour.

A propos de votre force : ne pensez pas seulement au monde des avocats, mais regardez ce qui gravite autour, et soyez conquérants.

Je vous dis cela parce que j'ai un regret : celui de n'avoir jamais pu voir se réaliser le projet de « l'avocat en entreprise ». N'ayez donc pas peur, cela ne « mangera » pas votre travail, mais, au contraire, cela le décuplera...car, qui d'autre qu'un avocat est le mieux placé, au sein de l'entreprise, pour détecter le « besoin de droit » et décider du recours au conseil idoine ?

L'ACAVI flirtait déjà avec l'AFJE, à l'époque sous la houlette de Sabine LOCHMANN qui aurait dû être là ce soir, et qui m'a demandé de vous saluer, aujourd'hui sous celle de Jean-Philippe GILLE...que je salue très amicalement, alors que le devoir l'a empêché de nous rejoindre.

Impossible de terminer ce propos sans exprimer quelques remerciements :

- A Sandrine, qui nous accompagne depuis si longtemps, à Stéphanie, à Marie-Christine avant elles, et à toutes les petites mains qui les secondent : vous êtes l'âme de l'ACE...que pourrions-nous sans vous ?
- A l'ACE de DIJON, pour son engagement enthousiaste à l'idée de recevoir ce congrès et d'y participer activement...merci Loïc, merci à toute ton équipe, avec mention spéciale à mon ami Thierry à qui je souhaite un très bon anniversaire ! merci d'avoir choisi de le fêter avec nous...mais ne sommes-nous pas ta « seconde famille » ?
- Merci à nos fidèles partenaires, pour certains des amis de longue date...
- Merci à mes associés – je ne peux me résoudre à dire : anciens associés...ou, même, successeurs –, qui ont choisi de continuer leur aventure sous mon nom, et qui sont tous là ce soir, et avec lesquels je partage régulièrement des moments particulièrement chaleureux et affectueux,
- A vous, les présidents et présidentes de l'ACE, présents ou non, qui avez eu l'audace de poursuivre le chemin tracé par vos fondateurs,
- A vous, les Bâtonniers et ordinaires qui nous faites l'honneur de votre présence ...pardon



de ne pas vous citer tous ; mais je souhaite relever la présence de certains : Anne Geslain, Bâtonnier de Dijon, également mon associée, Magalie Raynaud de Chalonge, Bâtonnier de Mâcon, Julie Couturier, ancien Bâtonnier de Paris, Jean-Raphaël Fernandez, Président de la Conférence des Bâtonniers – ce n'était pas forcément gagné d'avance compte-tenu de nos contradictions passées...et, le meilleur pour la fin : Louis Degos, futur Bâtonnier de Paris, fidèle participant et soutien de l'ACE...et mon ami de longue date.

- A vous, toutes et tous, qui êtes là ce soir, qui relevez chaque jour les défis que nous avons initiés il y a plus de 30 ans déjà,

Enfin, et plus personnellement, je veux dire à chacun ma profonde gratitude pour votre chaleureuse et amicale venue en Bourgogne à l'occasion de ce 33ème congrès, sous la souriante et bienveillante houlette de Yasmine Develle, notre actuelle présidente, et vous dire que, de plus loin maintenant à l'aube de mes 80 ans, je continuerai à suivre avec intérêt ce que vous ferez de ce vieux bébé qu'a été l'ACE – AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES, et de cet imposant syndicat qu'est, aujourd'hui, l'ACE – AVOCATS ENSEMBLE.

Longue et belle vie à vous, pleine d'audace, et bonne fin de soirée !

Vive l'ACE, vivent les avocats !



33ème

Congrès National



Discours de la Présidente du CNB Julie Couturier

Jeudi 25 septembre 2025

Madame la Maire,
Madame le Bâtonnier, chère Anne,
Madame le vice-bâtonnier, chère Florence,
Monsieur le Président de la Conférence des bâtonniers, cher Jean-Raphaël,
Madame la Présidente de l'ACE, chère Yasmine,
Monsieur le Président de l'ACE-Bourgogne, cher Loïc Richard du Montellier,
Mesdames et Messieurs les membres ACE du Conseil national des barreaux,
Chers confrères et amis,
Mesdames et Messieurs,

Merci Madame la Présidente, chère Yasmine, pour ton invitation,

Je suis très heureuse d'être à vos côtés à l'occasion de votre 33ème congrès – au thème qui me parle tant : oui, l'audace appartient aux avocats, j'en suis intimement convaincue !

Heureuse également de retrouver Dijon et tant de visages amis, venus de l'ensemble des territoires de France, pour profiter d'un moment de formation et de confraternité.

C'est la marque de fabrique de notre profession, cette belle capacité à mêler l'exigence de savoir, et le plaisir d'être ensemble, pour apprendre.

Pour apprendre mieux, j'en ai la conviction,
Pour apprendre les uns des autres,
Partager nos expériences, nos doutes, nos peurs, nos aspirations aussi pour demain.
Partager nos différences aussi, celles qui nous permettent d'être une profession si diverse, si riche.
Nous sommes 78 000 et nous avons 78 000 manières d'être avocats.
Et je suis fière de présider l'instance qui nous représente toutes et tous.

Une jeune femme de grand talent a écrit, il y a quelques jours, sur un réseau social qui s'appelle Instagram, les mots suivants :

« Les algorithmes ont fait de nos écrans des terres agricoles industrielles. Ils cultivent nos attentions comme on cultive le maïs : en éliminant la diversité, en privilégiant ce qui pousse vite et se consomme facilement. Plus de mauvaises herbes, plus d'espèces sauvages, plus de surprises. (...)

Dans une vraie forêt, on trouve des chênes centenaires à côté de jeunes pousses, des champignons qui décomposent, des oiseaux qui disséminent, des insectes qui pollinisent. Chaque espèce joue son rôle (...)

Les algorithmes nous privent de la sérendipité, de ces rencontres improbables qui élargissent notre vision du monde. (...) Comme ces champs où ne pousse plus qu'une seule variété, nos esprits s'appauvrissent (...)

Il nous faut peut-être réapprendre l'art du jardinage sauvage : cultiver volontairement la diversité de nos sources, accepter la lenteur de certaines réflexions, tolérer l'inconfort de la contradiction. Je vous souhaite de cultiver votre propre biodiversité intellectuelle. »



Chère Marie Robert, bienvenue chez les avocats, cette profession d'une incroyable « biodiversité intellectuelle », je vous emprunte la formule si vous le voulez bien, elle est très belle, si juste !

Je le dis d'autant plus que je préside le « parlement de notre profession », une assemblée de 80 élus, où se mélangent les sensibilités syndicales et les expériences ordinaires, dans un intense mélange des genres, mais avec un même objectif : assurer l'avenir, la liberté, des avocats français.

Alors, bien sûr, chacun n'a pas la même vision de l'avenir, du chemin qu'il convient de parcourir, des murets qu'il faut construire pour l'assurer – c'est là, toute la beauté de la diversité des opinions qui s'expriment au sein du Conseil national des barreaux.

Vos élus, toujours force de propositions, toujours « en avant » si j'ose dire, en savent quelque chose.

Ils ont cette année encore, œuvré avec ardeur et talent, pour promouvoir vos idées, et nous imaginer un univers professionnel, à la hauteur de toutes nos audaces.

Je pense par exemple à l'apport d'affaires ou encore à la pluralité d'exercice, deux sujets sur lesquels des groupes de travail viennent d'être créés.
Je pense également au financement de l'innovation porté par notre ami François Girault.

Dans le contexte politique, économique et social relativement sombre que connaît notre pays, avec cet horizon dont nous ne percevons pas grand-chose, ils font, chaque mois, le pari renouvelé de l'optimisme et de l'engagement.

Et je veux devant vous, avec vous, les remercier très chaleureusement.
Merci à toi, cher Vincent Maurel, pour ton soutien précieux au sein du bureau, pour ta fidélité aux valeurs de l'ACE, toujours dans un esprit pragmatique, constructif et souriant ce qui ne gâche rien, qui fais rayonner le barreau français en Moldavie, à Rome et ailleurs...

Merci aux présidents de commissions,

Chère Isabelle, qui préside avec dynamisme, efficacité et ambition, notre commission Droit et Entreprise, qui permet aux avocats de s'emparer de la durabilité et à qui nous devons notamment de belles avancées sur le guichet unique et en matière de facturation électronique.

Chère Audrey, grande prêtresse si j'ose dire, meilleure ambassadrice de la commission Statut professionnel de l'avocat, de LinkedIn, jusqu'au siège de notre auditorium. Saurez-vous patienter jusqu'à la parution, d'ici quelques jours, du guide des « structures d'exercice », auquel elle a tant œuvré ?

Cher François, président à la fougue revigorante, de notre commission Prospective et innovation, dont je partage le sentiment, qu'il faut mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer la qualité de vie au travail de nos confrères, pour que demain les questions de santé mentale, notamment, ne soient plus un tabou.

Ton engagement dans le groupe de travail Intelligence artificielle, sous la responsabilité de la vice-présidente Hélène Laudic-Baron nous est précieux.

Comme l'est celui d'Agathe Gilmas, très impliquée aussi au sein de notre commission Collaboration.

Merci également, à

- François Coutard, membre des commissions Collaboration et Formation professionnelle, travailleur, loyal, sensible, tout ce que j'aime.
- David Levy, membre des commissions Libertés et droits de l'Homme et Règles et usages et co-responsable du groupe de travail LCB-FT – avec toi aux commandes, j'ai confiance, nous demeurerons, libres, indépendants, auto-régulés. Merci de mettre ton esprit brillant et ta capacité d'indignation (parfois un chouia excessive) au service de notre institution.



- Charlotte Robbe, membre de la commission des Textes, papesse du droit de la famille et des MARD, dont le sérieux, la bienveillance autant que la force de travail ne cesseront jamais de m'impressionner.
- Juliette Schweblin, membre des commissions Egalité et Règles et usages, dont j'apprécie le grand calme et la rigueur intellectuelle,
- Frédéric Teper, membre des commissions Affaires européennes et internationales et Droit et entreprise, ainsi que référent fiscal, l'homme du 28ème régime...entre autres : nous aurons encore besoin de ta science pour lutter contre les velléités de baisse du montant de la franchise de TVA.

Oui, merci à vous, l'équipe ACE, merci pour votre engagement, je le redis, car ce n'est pas rien.

L'an passé, à cette même place, je vous avais raconté un peu du périple dans lequel nous nous étions lancés, pour accompagner la Grande Consultation des avocats.

Une consultation imaginée, pour mieux saisir les aspirations et les besoins de nos confrères, et identifier les freins de leur confiance dans leurs institutions représentatives.

20 000 réponses plus tard,
Et encore plus de kilomètres parcourus,
Nous sommes passés aux résultats et aux débats d'orientation.

Ce qu'il me semble essentiel de retenir, ce sont les enjeux que nos confrères identifient comme prioritaires.

Il y en a trois sur lesquels nous concentrons désormais nos travaux :

- Faire de l'intelligence artificielle générative, une opportunité pour l'ensemble de la profession ;
- Préserver notre périmètre du droit, le marché des avocats ;
- Défendre le principe d'égalité devant la loi, en protégeant l'aide juridictionnelle – seule à même de préserver le droit à un avocat pour chacun ;

Ensemble, ils racontent, une crainte existentielle : celle de voir notre démocratie, notre Etat de droit et ses principes disparaître, et nous avec.

Car, qui d'autre qu'un avocat pour protéger le cadre, les principes, les valeurs, de ce monde auquel nous tenons tant ?

C'est pour cette raison que sans relâche il faut défendre la force du droit,
Défendre l'indépendance des avocats,
Pour préserver notre démocratie,
Pour protéger nos concitoyens.
Chacune, chacun, dans nos choix, dans nos aspirations, dans nos engagements, veillons-y sans relâche.

Car les attaques, les menaces, les intimidations ne cessent plus.
Pour défendre les nôtres, pour défendre ce que nous sommes, pour défendre nos institutions, mettons toutes nos forces au service de notre unité.

Dans ce combat, soyez assurés, que sans faiblir, je me trouverai à vos côtés.

Je vous souhaite un très audacieux congrès !



33ème

Congrès National



Discours liminaire - Me Loïc Richard du Montellier

Jeudi 26 septembre 2025

Madame la présidente de l'ACE, chère Yasmine DEVELLE
Monsieur le représentant du Maire de Dijon, Monsieur Jean Philippe MAUREL
Madame la représentante de Dijon Métropole, Madame Nadwja BELHADEF,
Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Dijon, Monsieur Olivier CARACOTCH,
Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Dijon, Monsieur Jérôme PRINCE,
Mesdames et Messieurs les professeurs,
Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,
Madame la Présidente du Conseil national des Barreaux, Madame Julie COUTURIER,
Monsieur le Président de la conférence des Bâtonniers, Monsieur Jean Raphaël FERNANDEZ,
Madame le Bâtonnier de l'Ordre de Dijon, Madame Anne GESLAIN,
Madame le Bâtonnier de l'Ordre de Mâcon, chère Magalie RAYNAUD de CHALLONGES,
Mesdames et Messieurs les bâtonniers,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Chers amis,

Bienvenue en Bourgogne ... enfin ! Cela fait 33 ans que nous vous attendons !

Bienvenue dans ce Duché qui s'étend du nord, qui a du Sens, au sud, qui a du charme.

Bienvenue dans ce pays où même lorsqu'il n'y a pas de wifi, il y a de la connexion.

Bienvenue au pays de Gustave EIFFEL, de Nicéphore NIEPCE, de Colette, de SOUFFLOT, d'Alphonse de LAMARTINE, de Paul BERT, de Cadet ROUSSELLE, de VAUBAN, de MAC MAHON, de POMPON et de Jean du PARC.

Bienvenue au pays de 14 dénominations géographiques, de 6 AOC régionales, de 44 appellations communales, de 1463 climats, de premiers et de grands crus.

Bienvenue en sa capitale DIJON, c'est une ville chouette.

Je ne vous cache pas mon émotion à tous vous souhaiter bienvenue ce jour.

Moi qui ne suis pas né bourguignon, je le confesse, mais lyonnais.

Après plus de 20 ans sur ce territoire je m'y suis aligoté, comme à l'ACE ! Cette ACE qui m'a élevé (avant j'étais plus petit) et à qui je peux rendre aujourd'hui un peu de ce qu'elle m'a donné.

Pour cela il a fallu convaincre, pour que l'ACE revienne là où tout a commencé, sur les terres de l'un de ses pères fondateurs : Jean du Parc.

Yasmine la Bordelaise a bien essayé de nous gaver de Médocs, mais rien n'y a fait et vous voilà tous réunis aujourd'hui en Bourgogne, alors bienvenue.

L'audace nous appartient ! Le mot est posé, le thème est fixé, il sera suivi.

Alors non, je ne l'illustrerais pas avec des calembours décalés, des situations dignes des meilleures performances des Nuls. Je laisserais plus sérieusement Marie ROBERT, philosophe, nous en faire l'éloge dans quelques instants.

L'avocat est avant tout un juriste dans l'exercice de ses missions. Mais il est aussi un entrepreneur dans l'organisation de son activité.



Pour cela, l'audace nous appartient, vous appartient. C'est ce dont ce congrès va vous convaincre, si vous ne l'étiez pas déjà. Alors place aux travaux (vous avez pour cela 28 ateliers et 3 plénières à votre disposition) !

Merci à tous : partenaires, permanents, bénévoles, universitaires, étudiants, consœurs, confrères, pour votre mobilisation et votre présence, et à nos familles pour leur patience à notre égard et leur soutien.

Vous êtes là au Congrès de l'ACE, alors faites-le savoir !

Instagramm-ez, X-ez, Linked'in-ez, communiquez, réseautez, mais souvenez-vous qu'ici en Bourgogne à la fin c'est toujours Romanée qu'on tweet !

Bon congrès.



33ème

Congrès National



Discours d'ouverture, Nadjoua BELHADEF

Jeudi 26 septembre 2025

Madame la Présidente du Conseil national des Barreaux, Julie Couturier,
Madame la Présidente nationale de l'ACE, Yasmine Develle,
Monsieur le Président de l'ACE Bourgogne, Loïc Richard du Montellier,
Monsieur le Président de la conférence des Bâtonniers, Jean-Raphael Fernandez,
Delphine Gallin, avocate au Barreau de Marseille, Présidente d'honneur de l'ACE,
Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Dijon, Anne Geslain,
Monsieur le Procureur général, Olivier Caracotch,
Mesdames et Messieurs les avocats,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde judiciaire et universitaire,
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue en Bourgogne !

Et plus précisément, bienvenue à Dijon en Côte-d'Or !

Merci Monsieur le Président, Loïc Richard du Montellier, d'avoir choisi Dijon pour accueillir votre congrès.

Un congrès riche de nombreux ateliers, intervenants, réflexions dans une matière en perpétuel mouvement.

Mon attention a quand même été attirée sur l'atelier J6 qui abordera les marques viticoles.

J'ai constaté qu'il y avait 2 intervenants : l'un du barreau de Dijon, cher Arnaud et l'autre du barreau de Bordeaux Maître Thial de Bordenave.

Alors n'y voyez rien de plus qu'un attachement à notre terroir local il y a Bordeaux pour le nom et pour le vin il y a Dijon !

Mais cette fois vous serez les juges si ce soir l'occasion vous en ai donné ! Bien sûr cela est à prendre avec humour, car ce qui nous unit c'est bien le goût du partage et l'attachement à nos terroirs.

C'est un honneur pour moi de vous accueillir aujourd'hui, ici, au nom de François Rebsamen, président de Dijon Métropole et de Nathalie Koenders, maire de Dijon, à l'occasion du 33ème congrès, national de l'ACE.

Permettez-moi de dire la fierté de notre ville et de notre métropole d'accueillir, pour la deuxième fois ce grand rendez-vous de la profession.

En effet, déjà en 1992, à l'initiative de Maître Jean Duparc, l'ACE se réunissait à Dijon.

Dijon, cité des Ducs, cité d'histoire et d'innovation, ne pouvait qu'être le lieu de l'audace !

Après tout, n'est-ce pas ici qu'un Duc de Bourgogne fut surnommé « le Téméraire » ?

L'audace est donc, pourrait-on dire, dans l'ADN de ce territoire.

Mais l'audace qui nous réunit aujourd'hui n'est pas seulement une valeur historique, c'est une exigence contemporaine.

L'audace de défendre, partout, pour que l'Etat de droit demeure.

L'audace d'interpréter et d'appliquer un droit toujours plus complexe.



L'audace d'entreprendre et d'innover, pour que vos cabinets relèvent les défis économiques, technologiques et humains de demain.

Et nous écouterons avec attention l'intervention sur le sujet de Marie Robert, auteure et philosophe.

Dans un monde où les repères se brouillent et où les libertés fondamentales restent menacées, le rôle de l'avocat est plus essentiel que jamais.

Vous êtes les garants d'une justice accessible, équitable et humaine.

Vous êtes les premiers défenseurs de la dignité des justiciables, mais aussi des acteurs engagés dans la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Permettez-moi, à cet instant, d'évoquer un évènement tout récent.

Lundi, lors du conseil municipal, la Ville de Dijon a décidé de donner à la Place du Palais le nom de place Robert Badinter.

Ce choix est bien plus qu'un hommage, il rend hommage à une figure majeure de la République, artisan de l'abolition de la peine de mort, mais également à un homme qui entretenait un lien particulier avec Dijon.

Robert Badinter a enseigné le droit à l'université, marquant durablement de nombreux étudiants.

C'est aussi à Dijon qu'il s'est illustré comme avocat, notamment en sauvant la tête du dernier condamné à mort de France.

Mais aussi en défendant de grandes et justes causes, un grand homme qui entrera au Panthéon le 9 octobre prochain.

En donnant son nom à cette place emblématique, la Ville de Dijon souhaite associer durablement la mémoire de Robert Badinter à son histoire et rappeler l'attachement profond de la cité des Ducs aux valeurs de justice, d'humanité et de progrès qu'il incarnait.

Ce congrès en est la parfaite illustration. Santé mentale, legal tech, restructuration des entreprises, secret professionnel, compliance, droit européen : chaque atelier, chaque plénière illustre cette audace nécessaire pour que l'avocat demeure à la fois protecteur, innovateur et éclairer.

Cette audace doit aussi trouver sa place dans le dialogue avec le législateur.

« Il n'est rien sujet à plus continuelle agitation que les lois. Depuis que je suis né, j'ai trois et quatre fois rechanger celle des Anglais, nos voisins ? »

N'y voyez la aucune analogie à l'actualité...

C'est une citation de Montaigne, qu'il faut toujours relire en toute circonstance.

En effet, les avocats doivent systématiquement s'adapter aux changements. Il y aurait peut-être une forme d'audace à éviter de changer les textes car l'ambition de voir son nom accolé à une PPL engendre souvent plus de complexité dans un moment où la simplification serait de mise.

Bien sûr il ne s'agit pas de figer le droit, il évolue, les vies évoluent, la nécessité de protéger peut se ressentir plus fort...

Par ailleurs, nous le savons, la loi de programmation 2023-2027 engage notre pays dans une transformation structurelle : augmentation des moyens, réformes de procédure, création expérimentale des tribunaux des affaires économiques, réformes des nullités en droit des sociétés... Autant de chantiers qui appellent votre vigilance et votre participation.

Chers avocats,

Ce congrès est une invitation : invitation à penser grand, à oser fort, à revendiquer haut votre capacité d'initiative et votre volonté d'action.

C'est aussi un moment de fraternité professionnelle, où se croisent les générations, les spécialités, les expériences, pour construire ensemble une profession plus forte et plus audacieuse encore.



Alors à Dijon, capitale d'un patrimoine reconnu dans le monde entier, mais aussi ville d'innovation et de jeunesse, je vous invite à porter haut cette conviction : l'audace nous appartient !

Non pas l'audace pour elle-même mais l'audace au service du droit, de la justice, de nos concitoyens.

Je vous souhaite à toutes et tous un congrès riche en réflexions, en rencontre et en perspectives.

Soyez audacieux, soyez inspirés, et faites raisonner, ici à Dijon, la voix d'une profession qui n'a jamais craint de se réinventer pour mieux servir.

Alors comme disait Danton : « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace... Et la France sera sauvée. »

Merci



33ème

Congrès National



Discours clôture - William Feugère, Président d'honneur de l'ACE

Vendredi 26 septembre 2025

Chers Amis,

J'avais observé l'année dernière que c'était la quatrième fois, d'affilée, qu'on me demandait d'être rapporteur ou co-rapporteur du congrès.

J'avais suggéré qu'on propose à l'avenir cet honneur à une autre personne, les talents ne manquant pas dans notre syndicat, dont les interventions seraient bien supérieures aux miennes.

Et pourtant, je suis là devant vous pour la cinquième fois...

J'aurai donc fait autant de discours de clôture comme président d'honneur que de discours d'ouverture comme président...

Cette année, c'est particulier.

La demande émane de Yasmine, notre brillante présidente.

Elle émane aussi de mon ami Jean du Parc lui-même.

Impossible dès lors de refuser.

Je commencerai par quelques mots sur Jean.

Il y a un pari qui circule depuis mercredi soir parmi les intervenants et les participants sur le nombre de fois où son nom serait cité pendant ce congrès.

C'est dire l'amitié qu'on lui porte !

Jean est la générosité incarnée. Cela se traduit par son accueil dans sa cette belle région pour nous en faire découvrir les paysages et plaisirs les plus agréables.

Il a la générosité enfin d'avoir transmis à notre profession et à notre syndicat sa vision moderne et prospective, c'est un éternel jeune homme !

Jean a fondé l'ACE. C'est si beau que je pourrais m'arrêter là.

Il en a été le premier co-président, avec Philippe Peyramaure qui n'a pu rester pour cette clôture. La nouvelle profession d'avocat venait de naître, fruit de la fusion entre avocats et conseils juridiques, et le travail pour mener à bien cette fusion valait bien la conjonction des énergies de ces deux hommes et toutes celles et tous ceux qui les ont accompagnés dans cette aventure, dont mon père, qui avaient compris que nous serions plus forts ensemble pour défendre nos clients et, au-delà, défendre le Droit, la Justice et les Libertés. J'y reviendrai.

Jean, je suis très honoré d'être à tes côtés, d'avoir pu être l'un de tes successeurs à la présidence de l'ACE, tu as toute mon amitié et mon admiration.

Le thème de notre congrès est l'audace. Cela ne m'étonne pas de Yasmine, cela lui va si bien, je la connais audacieuse et combative.

En première page de notre programme, Yasmine a cité Jean Cocteau :

« le tout dans l'audace, c'est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin ».

Ce que j'ai entendu ce matin, c'est surtout que nous n'irons jamais trop loin dès lors qu'il s'agit de défendre les Libertés.



J'ai été particulièrement sensible à ce qu'on me demande d'animer la plénière ce matin sur « l'avocat en danger ou l'audace de défendre ».

Vous avez des avocats en danger parce qu'ils défendent un client, qu'on les assimile à leurs clients - qu'on leur reproche de tenir leur rôle de défenseur.

D'autres sont en danger en dehors de tout dossier, simplement parce qu'ils sont avocats et qu'ils symbolisent les libertés, qu'ils s'engagent comme citoyens et combattent les pouvoirs arbitraires.

Tous ceux-là savent ce qu'est l'audace.

Nous avons le devoir de les soutenir, d'être à leur côté.

Il peut suffire d'une voix pour changer le monde.

Nous avons beaucoup parlé d'audace pour nous défendre, et c'était indispensable.

Mais l'audace c'est aussi d'innover, de porter une vision progressiste de notre profession et du droit, d'accompagner voire anticiper les évolutions de notre société.

Aucune profession ne peut être forte et efficace si elle se recroqueville.

Pour porter la voix de la liberté et de la justice, il nous faut une profession plus forte et puissante que jamais. Une profession unie, qui ne cède pas à la mièvrerie, à la tiédeur.

Justement, nous sommes à l'ACE !

Portons ensemble plus loin et plus fort nos combats.

Oui la fusion des avocats et des juristes sera une force. Je le dis au futur parce que cela viendra, tout ou tard, et toutes les inquiétudes, toutes les réticences paraîtront rapidement dénuées de fondement.

Avec eux nous serons 20 000 avocats de plus.

Avec eux nous ne fragiliserons pas notre secret, nous le renforcerons.

Avec eux nous serons au cœur de la vie économique, nous accompagnerons la stratégie des entreprises, parce que c'est cela notre rôle, notre métier et celui des juristes : nous ne faisons pas seulement du droit, nous intervenons au soutien de la stratégie de nos clients.

Intégrons les notaires et les avocats à la Cour de cassation et au Conseil d'État. Nous savons rédiger des actes, rédiger des conclusions et nous ne pourrions pas maîtriser des cessions d'immeubles ou la technique des mémoires devant les hautes juridictions ?

Avançons sur nos sociétés d'exercice, là encore pour être plus puissants. Nous avons obtenu les sociétés de droit commun, on nous a renvoyé aux SEL sans que personne ne réagisse vraiment.

Il y a vingt ans, la section internationale de l'ACE avait fait adopter une motion en congrès pour ouvrir le capital de nos cabinets, au-delà même des seules professions réglementées. Le droit est un marché, pour le dominer nous devons avoir toutes les armes nécessaires, dont nos concurrents bénéficient. Où en est-on ?

Avançons sur notre formation. Enseignons l'économie, la gestion, les nouvelles technologies à nos étudiants (ou que eux nous les enseignent). Éduquons-les sur la RSE, les enjeux écologiques et climatiques, parce que ce sont là les vraies questions qui se posent à l'humanité et qu'il faudra qu'ils soient formés aux réformes nécessaires de nos lois et de nos pratiques.

On parlait ce matin des avocats et des magistrats. Il y a vingt ans, j'ai rédigé avec Jean-Louis Cousse un rapport demandant la création d'une école nationale du droit, formant enfin, ensemble, les avocats et les magistrats. Où en est-on ?

Révisons notre gouvernance pour permettre la création de grands barreaux régionaux, réformons la composition du CNB pour chaque membre soit élu au suffrage universel direct. Nous avons parlé de démocratie toute la matinée et nous aurions peur nous-mêmes de la démocratie directe ?

Ayons confiance dans notre déontologie : elle est assez forte et agile pour que nous puissions faire toutes ces réformes, l'ACE l'a toujours démontré.



Oui il y a des menaces sur nous, sur nos démocraties, sur nos libertés. Oui je suis inquiet, comme vous.

Mais justement, réveillons-nous, agissons, soyons plus que jamais inventifs, créatifs !

C'est comme cela que nous sommes devenus le plus grand syndicat d'avocats en France et c'est comme cela que notre profession aura la force, la puissance nécessaire pour mener les grands combats qui nous attendent.

Yasmine a commencé avec Jean Cocteau, je terminerai avec Victor Hugo

« Oser ; le progrès est à ce prix.

Toutes les conquêtes sublimes sont plus ou moins des prix de hardiesse.

Pour que la révolution soit, il ne suffit pas que Montesquieu la pressente, que Diderot la prêche, que Beaumarchais l'annonce, que Condorcet la calcule, qu'Arouet la prépare, que Rousseau la prémédite ; il faut que Danton l'ose.

Le cri : audace ! est un Fiat Lux.

Il faut, pour la marche en avant du genre humain, qu'il y ait sur les sommets en permanence de fières leçons de courage.

Les témérités éblouissent l'histoire et sont une des grandes clartés de l'homme.

L'aurore ose quand elle se lève.

Tenter, braver, persister, persévérer, s'être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin,...

»

Victor Hugo, Les Misérables

Soyons audacieux et téméraires !

Prenons corps à corps notre destin !

